



Pour diffusion immédiate

Le 26 février 2024

TSXV : AZM

OTCQX : AZMTF

Communiqué de presse

Azimut annonce les résultats de l'assemblée générale annuelle et l'élection de Vanessa Laplante au conseil d'administration

Longueuil, Québec - **Exploration Azimut Inc.** (« Azimut » ou la « Société ») (TSXV:AZM) (OTCQX:AZMTF) a le plaisir d'annoncer les résultats du vote de son assemblée générale annuelle (« l'Assemblée ») des actionnaires tenue le 23 février 2024. Durant l'Assemblée, Mme Vanessa Laplante a été élue comme administratrice au conseil et la Société se réjouit à l'avance de la contribution qu'elle pourra apporter. Le conseil d'administration souhaite également souligner la participation remarquable et l'engagement au service de la Société de Mme Angelina Mehta, qui n'a pas soumis sa candidature pour renouveler son mandat.

Un total de 49 951 089 actions a été voté par procuration ou en personne à l'Assemblée, ce qui représente 58,5% des actions émises et en circulation de la Société. Les actionnaires ont approuvé toutes les propositions présentées à l'Assemblée comme suit :

	Votes en faveur	% en faveur	Abstention	% abstention	Total des votes
Élections des Administrateurs					
Glenn J. Mullan	48 318 637	99,41%	288 208	0,59%	48 606 845
Jean-Marc Lulin	48 527 059	99,84%	79 786	0,16%	48 606 845
Jean-Charles Potvin	48 527 559	99,84%	79 286	0,16%	48 606 845
Jacques Simoneau	48 563 459	99,91%	43 386	0,09%	48 606 845
Michel Brunet	48 256 379	99,28%	350 466	0,72%	48 606 845
Christiane Bergevin	48 253 229	99,27%	353 616	0,73%	48 606 845
Vanessa Laplante	48 564 129	99,91%	42 716	0,09%	48 606 845
Nomination des auditeurs	48 857 017	99,81%	90 822	0,19%	48 947 839

Chacune des propositions approuvées à l'Assemblée est décrite en détail dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 19 janvier 2024, et disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Vanessa Laplante apporte plus de 32 ans d'expérience en gestion, finance et fiscalité, dont 18 ans dans l'industrie minière. Elle est une cheffe de file dans son domaine de spécialisation, la fiscalité minière. Elle a été présidente du conseil d'administration de l'Association Minière du Québec de 2021 à 2023 (deuxième femme dans l'histoire de l'AMQ) et y a présidé son comité de fiscalité pendant plus de 10 ans. Mme Laplante a développé son expertise au sein de grands producteurs aurifères canadiens. Elle a occupé le poste de directrice en fiscalité et du bureau de Montréal ainsi que de trésorière pour le Partenariat Canadian Malartic, société anciennement détenue par Mines Agnico Eagle Ltée et Yamana Gold Inc opérant les mines Canadian Malartic et Odyssey de 2014 à 2023. Elle a également occupé des fonctions similaires avec une contribution significative chez Corporation minière Osisko de 2010 à 2014, Iamgold Corporation et Cambior Inc de 2006 à 2010. Elle est administratrice indépendante et présidente du comité d'audit de Critical Elements Lithium Corporation depuis 2022. Mme Laplante a été membre du comité consultatif sur la simplification du régime de redevances minières formé par le Ministère des Ressources Naturelles du Québec de 2015 à 2019.

M^{me} Laplante détient le titre ASC, C.Dir. - Administratrice de Société Certifiée du programme de certification universitaire (U. Laval) en gouvernance de sociétés. Elle possède également un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke et est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA).

Après l'Assemblée, le conseil des administrateurs a renouvelé le mandat des dirigeants suivants de la Société: Jean-Marc Lulin, président et chef de la direction ; Moniroth Lim, chef des finances et secrétaire corporative ; Jonathan Rosset, vice-président du développement corporatif ; Rock Lefrancois, vice-président exploration.

A propos d'Azimut

Azimut est une société leader en exploration minière avec une solide réputation en génération de cibles et en développement du partenariat. La Société détient le plus important portfolio de projets d'exploration minière au Québec (Canada). Son **projet-phare aurifère Elmer**, détenu à 100 %, situé dans la région de la Baie James, est à l'étape des ressources et présente un fort potentiel d'exploration. La Société contrôle également une position stratégique pour le cuivre-or, le nickel et le lithium.

La Société met en œuvre une méthodologie pionnière exclusive dans l'analyse des mégadonnées géoscientifiques (le système expert **AZtechMine™**), soutenue par un solide savoir-faire en exploration. L'approche compétitive d'Azimut est basée sur l'analyse systématique des données régionales et sur de multiples projets actifs simultanément. Bénéficiant d'un solide bilan, la Société maintient une discipline financière rigoureuse et a 85,4 millions d'actions émises et en circulation.

Contact et information

Jean-Marc Lulin, président et chef de la direction

Tel.: (450) 646-3015 – Fax: (450) 646-3045

Jonathan Rosset, vice-président développement corporatif

Tel : (604) 202-7531

info@azimut-exploration.com www.azimut-exploration.com

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs, qui reflètent les attentes actuelles de la Société en ce qui a trait aux événements futurs. Dans la mesure où tout énoncé dans ce document renferme des informations qui ne sont pas historiques, alors ces énoncés sont essentiellement prospectifs et pourront souvent être identifiés par l'emploi de mots comme « anticipe », « prévoit », « estime », « s'attend », « projette », « planifie », et « croit ». Les énoncés prospectifs sous-tendent des risques, des incertitudes, et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs. Il y a plusieurs facteurs qui pourraient causer une telle différence, notamment la volatilité et la sensibilité aux prix des métaux sur le marché, l'impact de changements au niveau des taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, l'imprécision des estimations de réserves, les risques environnementaux incluant l'augmentation du fardeau réglementaire, les conditions géologiques imprévues, les conditions minières difficiles, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales, incluant les lois et les politiques, et l'incapacité d'obtenir les permis et les approbations nécessaires des autorités gouvernementales, ainsi que d'autres risques liés au développement et à l'exploitation. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés, qui s'appliquent uniquement en date du présent document. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs, ou autre, sauf si requis par les lois applicables en valeurs mobilières.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.